

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble

Par arrêté n°2022-03 du 13 janvier 2022, le Président de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble a prescrit la prolongation de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Est Ensemble, initialement prévue du mercredi 5 janvier 2022 au mardi 25 janvier 2022 inclus, et **prolongée de 15 jours consécutifs soit jusqu'au 9 février 2022 inclus à 17h**. Durant la période de prolongation, les modalités d'organisation de l'enquête prévues par l'arrêté n° 2021-2269 du Président de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble continuent d'être appliquées. Le dossier d'enquête est consultable pendant la durée de l'enquête, soit jusqu'au mercredi 9 février 2022, dans les lieux d'enquête aux jours et heures d'ouverture suivantes :

Commune ou EPT	Bagnole 93170	Bobigny 93001	Bondy 93140	Le Pré Saint Gervais 93310	Les Lilas 93260	Montreuil 93100	Noisy le Sec 93130	Pantin 93500	Romainville 93230	Est Ensemble
Adresse du lieu d'enquête	Hôtel de ville Place Salvador Allende, à l'accueil de la direction du développement territorial, 6 ^{ème} étage	Hôtel de ville Chemin Vert 9-19, rue du Chemin Vert	Hôtel de ville, service urbanisme, Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de ville 1, rue Emile Augier	Direction Générale des Services Techniques 196, rue de Paris	Centre administratif Altaïs de la ville de Montreuil, 1, place Aimé Césaire	Centre administratif de Noisy-le-Sec, 1, rue Chaâlons	Centre administratif de Pantin à l'accueil de la direction de l'urbanisme au 3 ^{ème} étage, 84-88, avenue du Général Leclerc	Hôtel de ville Place de la Laïcité	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Horaires d'ouverture	Les lundi et vendredi : 13h30-17h Les mardi et jeudi : 9h-12h Fermé le mercredi	Du lundi au vendredi de 9h -11h45 et de 13h30-17h	Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 17h15 et les mardis de 10h30 à 19h15	Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h45 (à l'exception du mardi à partir de 10h) et de 13h30 à 17h15, le samedi de 9h00 à 11h45	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h fermé au public le mardi après-midi	Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 17h00, les jeudi de 14h00 à 17h00, les samedi de 9h00 à 12h00	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h30 mardi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête seront également disponibles sur le site internet suivant :

<http://modification-n1-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts dans les 10 lieux d'enquête identifiés ci-dessus, dans le premier tableau,
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante :

<http://modification-n1-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>, avec possibilité pour cela d'accéder à un ordinateur dans les lieux identifiés ci-dessus,

- soit par courriel à modification-n1-plui-est-ensemble@enquetepublique.net

- soit en les adressant par écrit à « Monsieur Jean-François BIEHLER, Président de la commission d'enquête – Projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal d'Est Ensemble - Etablissement public territorial Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville ».

Les observations et propositions du public formulées par voie électronique seront accessibles sur le site <http://modification-n1-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

L'accès au registre électronique et aux adresses courriel sera fermé le mardi 9 février 2022 à 17h.

En complément des permanences mentionnées à l'article 8 de l'arrêté n° 2021-2269 du 16 décembre 2021, les membres de la Commission d'enquête recevront le public aux lieux et horaires suivants, pour cinq permanences supplémentaires :

Commune ou EPT	Lieu et adresse des permanences supplémentaires	Date et heure de la 1 ^{ère} permanence supplémentaire	Date et heure de la 2 ^{ème} permanence supplémentaire
Noisy-le-Sec (Territoire Plaine de l'Ourcq)	Hôtel de Ville - Place du Maréchal Foch	Samedi 5 février 2022 de 9h à 12h	
Pantin (Territoire Faubourg)	Centre administratif de la commune - 84-88 avenue du général Leclerc	Mercredi 2 février 2022 de 14h30 à 17h30	
Romainville (Territoire Parc des Hauteurs)	Hôtel de Ville - Place de la laïcité	Samedi 29 janvier 2022 de 9h à 12h	
Est Ensemble	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel 93230 Romainville	Mardi 1 ^{er} février 2022 de 14h à 17h	Mercredi 9 février 2022 de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront transmis à Monsieur le Président de l'EPT Est Ensemble. Ils seront tenus à la disposition du public, au siège de l'EPT Est Ensemble, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de l'EPT Est Ensemble (www.est-ensemble.fr).

Au terme de cette enquête publique prolongée, le Conseil de Territoire de l'EPT Est Ensemble pourra adopter la modification n°1 du PLUi, éventuellement modifiée à la suite des avis des Personnes Publiques associées et des conclusions de la commission d'enquête.

Toute information complémentaire peut être recueillie auprès de la Direction Aménagement et Déplacements de l'EPT Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir une copie du dossier d'enquête auprès de l'EPT Est Ensemble.